

Commune de Chanteuges

Procès verbal du Conseil municipal du vendredi 20 janvier 2023

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 janvier 2023 à 19h30.

Présidente : Sandrine Roux, maire.

Membres présents. Romain Bayout, Colette Béraud, Pascal Combre, Véronique Lebreton, Annie Page, Nicolas Portal, Arnaud Testud, , Hervé Vissac, Julien Vizade.

Membre excusé : Nicolas Mathieu.

Secrétaire de séance : Véronique Lebreton.

1) Validation du PV de la séance précédente.

Le conseil valide le PV de la séance du 9 décembre 2022 qui comptait 10 points à l'ordre du jour.

Vote 9 pour/9

Arrivée de Hervé VISSAC

2) Avis sur le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Le transfert de charge n'a pas évolué depuis l'évaluation faite en avril 2022. La CCRHA nous reverse 51 045 € moins notre contribution au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) qui se monte à 13 650 € soit 37 395 €. Un vote est requis pour l'attribution de cette compensation définitive.

Vote 10 pour/10

3) DM 2022 sur CNE

Un de nos employés municipaux ayant repris le travail de manière anticipée, notre assurance SOFAXIS nous réclame un trop versé de 18 959,74 €. Il s'agit d'un simple jeu d'écritures entre les recettes et les dépenses de fonctionnement ; c'est donc une opération neutre pour le budget.

Vote 10 pour/10

4) Contribution à la réfection de la desserte forestière mitoyenne avec Saint-Julien-des-Chazes.

Saint-Julien-des-Chazes souhaitant la réfection de ce chemin forestier, nous demande une participation financière. Ce chemin d'une longueur de 502 m appartient conjointement à l'ONF (153 m) à Saint-Julien-des-Chazes (136 m) et à Chanteuges (213m). Le coût total de cette réfection a été établi à 29 935 € HT. Le restant à charge après la subvention de l'ONF est de 5 987 € HT. Le chemin étant plus utilisé par les habitants de Saint-Julien-des-Chazes le conseil propose une participation de 2000 €.

Vote 10 pour/10

5) Appel aux dons de la commune du Bouchet-Saint-Nicolas pour cause de pénurie d'eau.

Cette commune de Haute-Loire doit faire face à des dépenses imprévues par manque d'eau dû au tarissement de leur source suite à la canicule de l'été dernier. Un appel au don est lancé pour les aider par l'association des maires de France. Madame La Maire rappelle qu'à deux reprises déjà nous avons soutenu des communes en difficulté ; suite à des inondations nous avons donné respectivement 500 € en 2017 à Goudet et Landos et 250 € à Nice en 2020. Sandrine Roux propose 150 €, certains conseillers souhaitent aller sur un montant égal à celui versé pour Nice soit 250 €.

Vote pour 150 € 3 voix Romain Bayout, Sandrine Roux, Arnaud Testud

Vote pour 250 € 7 voix Colette Béraud, Pascal Combre, Véronique Lebreton, Annie Page, Nicolas Portal, Hervé Vissac et Julien Vizade.

La somme de 250 € est retenue.

6) Travaux et subventions départementales

Le projet de réfection des routes de La Bretonnelle et des vieux chênes se fera en deux temps. La première en 2023 et la seconde en 2024. L'entreprise CETI ayant remis le pré-projet estimatif, il est demandé au conseil d'autoriser la demande de subventions au titre de la CAP43 et des amendes de police.

Vote 10 pour/10

Les propriétaires des terrains attenants à la route vont être recontactés pour formaliser les différents accords pris.

7) Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Sandrine Roux demande, comme tous les ans, en attendant le vote du budget, l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des dépenses d'investissement hors report et hors emprunt, soit 98 411 €.

Vote 10 pour/10

8) Achat du crédit bail immobilier de la boulangerie

Il est proposé au conseil de procéder au rachat du crédit bail restant à courir jusqu'en 2026, pour une somme de 5000 €. Cette opération permettra à la municipalité de contrôler l'utilisation de cet immeuble.

Vote 10 pour/10

9) Questions diverses

Pas de question

L'ordre du jour étant terminé, Madame La Maire lève la séance à 20h45

Madame La Maire

Sandrine Roux

La conseillère municipale
Secrétaire de séance

Véronique Lebreton